



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Ne-laissons-pas-le-Senat-enterrer-la-transition>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Ne laissons pas le Sénat enterrer la transition énergétique et la fermeture de Fessenheim !**

2 mars 2015

Ne laissons pas le Sénat enterrer la transition énergétique et la fermeture de Fessenheim !

Alors que la « loi de transition énergétique pour une croissance verte » voté par l'Assemblée Nationale était déjà très insuffisante, ne prévoyant pas de sortie du nucléaire mais juste une « réduction de la part du nucléaire » de 75% à 50% sans aucune mesure permettant sa concrétisation, le Sénat a introduit des amendements qui ne font qu'aggraver la situation. À la veille du vote final du Sénat, le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce des reculs inacceptables qui repousseraient aux calendes grecques la fermeture des vieux réacteurs et de Fessenheim en particulier. Cette vision rétrograde et passiste des enjeux énergétiques mène la France dans le mur !

Des amendements nuisibles adoptés par des sénateurs rétrogrades

En validant l'amendement supprimant l'échéance de 2025 pour la réduction à 50% de la part du nucléaire, le Sénat a fait disparaître toute notion d'urgence pour arrêter des réacteurs. Alors même que l'état de vétusté du parc appelle des fermetures urgentes et en grand nombre dans les années à venir, nécessitant une réelle planification, cette décision est incompréhensible. Tout aussi incompréhensible est la réaction de Ségolène Royal, qui évoque un « consensus » sur cette mesure alors que la suppression d'une échéance l'a vidée de son sens !

Et alors que la loi de transition est censée prévoir une réduction de la part du nucléaire, les sénateurs proposent d'augmenter la puissance nucléaire installée afin de pouvoir mettre en service l'EPR de Flamanville sans fermer la centrale de Fessenheim ! Il est incompréhensible que des élus, censés représenter l'intérêt des citoyens, souhaitent leur faire subir les risques et les coûts d'un réacteur au chantier enlisé et d'une centrale vieille, dangereuse et située en zone sismique.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" déplore par ailleurs l'adoption d'un amendement qui entravera le développement de l'éolien en instaurant une distance d'un kilomètre entre les habitations et les

mâts, ainsi que la suppression de l'objectif intermédiaire de réduction des consommations d'énergie en 2030. Non contents de protéger le nucléaire, les sénateurs s'opposent aux énergies renouvelables et à la sobriété énergétique !

Une loi qui ne répond pas aux impératifs de la transition énergétique

Ces amendements tirent encore plus vers le bas une loi, qui comme le rappelle la pétition [« Pas de transition énergétique sans sortie du nucléaire ! »](#) déjà signée par plus de 41 000 personnes, est très insatisfaisante. Ni calendrier de fermeture, ni durée limite de fonctionnement pour les centrales, ni possibilité politique pour l'exécutif d'exiger la fermeture d'un réacteur : cette loi condamne la France à un dangereux statu quo, inacceptable au regard du vieillissement du parc nucléaire. Ce statu quo constitue également un verrou à une transition digne de ce nom, créatrice d'emplois et à même de répondre vraiment au défi climatique.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" espère que la Commission Mixte Paritaire retirera ces amendements rétrogrades et exhorte le gouvernement à rester ferme sur les objectifs qu'il s'est lui-même fixés.

- Contact presse : Martial Chateau - 02 43 94 72 88
- Chargée de communication : Charlotte Mijeon - 06 64 66 0123